

ARRIVÉE DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES (TET) DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

- En date du 6 septembre 2020, on estime qu'environ 78 % des TET sont arrivés (estimation basée sur le nombre de permis confirmés) par rapport au nombre total des permis de TET confirmés pour le secteur agricole et agroalimentaire² pour toute l'année 2019. Le nombre total de TET arrivés (estimation basée sur le nombre de permis confirmés) entre janvier et août 2020 dans le secteur se chiffrait à 45,100, soit une différence d'environ 12 % par rapport à la période de janvier à août 2019.

Province	2019		2020		D'une année à l'autre	
	Janvier-Août	Total	Janvier-Août	En date du 6 Septembre	Janvier- Août (%)	À ce jour en 2020/Total de 2019 (%)
Canada	51,394	58,790	45,100	45,623	87.75%	77.60%
Alberta	1,826	2,108	1,473	1,496	80.67%	70.97%
Colombie-Britannique	9,747	10,956	7,180	7,229	73.66%	65.98%
Manitoba	816	902	597	599	73.16%	66.41%
Nouveau-Brunswick	1,038	1,129	797	810	76.78%	71.74%
Terre-Neuve-et-Labrador	104	117	96	97	92.31%	82.91%
Territoires du Nord-Ouest	1	2	1	1	100.00%	50.00%
Nouvelle-Écosse	1,508	1,741	1,476	1,495	97.88%	85.87%
Nunavut			7	7		
Ontario	20,927	24,002	19,109	19,219	91.31%	80.07%
Île-du-Prince-Édouard	708	830	647	650	91.38%	78.31%
Québec	14,066	16,208	13,299	13,598	94.55%	83.90%
Saskatchewan	615	742	375	377	60.98%	50.81%
Yukon	1	2	36	38	3600.00%	1900.00%
Inconnu	37	51	7	7	18.92%	13.73%

Source : 1) Permis de travail spécial délivré par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), Cognos (MBR) Cognos (MBR) en date du 13 mai et 2) Permis de travail hebdomadaire délivré par IRCC, Cognos (MBR) en date du 6 septembre 2020. Les données sont de nature opérationnelle, fondées sur des estimations préliminaires et sujettes à modifications. Les données plus récentes qu'juillet 31 2020 n'ont pas été diffusées publiquement.

- Les restrictions de voyage imposées en mars 2020 ont eu une grande incidence sur le nombre de permis confirmés (estimation des arrivées), représentant environ la moitié des niveaux de mars 2017, 2018 et 2019.
- Suivant les exemptions accordées aux TET en ce qui concerne les voyages :
 - En avril 2020, le nombre de permis confirmés (estimation des arrivées), a atteint 11 211, ce qui est supérieur aux chiffres de 2017 et 2018, mais ne représente qu'environ 86 % du pic observé en avril 2019.
 - En mai 2020, le nombre de permis confirmés a atteint 6 779, ce qui est légèrement supérieur aux chiffres de 2017, mais inférieur aux chiffres de 2018 et 2019, représentant environ 90 % par rapport à mai 2019.
 - En juin 2020, le nombre de permis confirmés a atteint 6 986, ce qui est supérieur aux chiffres de 2017, mais inférieur à ceux de 2018 et 2019, soit environ 86 % par rapport à juin 2019.
 - En juillet 2020, le nombre de permis confirmés a atteint 5 556, ce qui est inférieur aux chiffres de 2017, 2018 et 2019, soit environ 80 % par rapport à juillet 2019.
 - En août 2020, le nombre de permis confirmés a atteint 4 856, ce qui est supérieur aux chiffres de 2017, 2018 et 2019, représentant environ 180% par rapport à août 2019.

Année	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Total
2017	2,400	2,990	6,130	10,963	6,482	6,724	6,346	2,914	44,949
2018	3,593	3,033	6,180	10,845	7,964	7,911	6,327	3,099	48,952
2019	3,716	3,439	5,897	13,014	7,569	8,135	6,920	2,704	51,394
2020	3,464	3,244	3,004	11,211	6,779	6,986	5,556	4,856	45,100

Source : 1) Permis de travail spécial délivré par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), Cognos (MBR) Cognos (MBR) en date du 13 mai et 2) Permis de travail hebdomadaire délivré par IRCC, Cognos (MBR) en date du 6 septembre 2020. Les données sont de nature opérationnelle, fondées sur des estimations préliminaires et sujettes à modifications. Les données plus récentes qu'juillet 31 2020 n'ont pas été diffusées publiquement.

² Les travailleurs du secteur agricole et agroalimentaire sont ceux qui appartiennent aux classifications professionnelles suivantes : Gestionnaires en agriculture, en horticulture et en aquaculture; agronomes, conseillers et spécialistes en agriculture; inspecteurs des produits agricoles et de la pêche; entrepreneurs de services agricoles, surveillants d'exploitations agricoles et ouvriers spécialisés dans l'élevage; ouvriers agricoles; ouvriers de pépinières et de serres; manœuvres à la récolte; manœuvres de l'aquaculture et de la mariculture; surveillants dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac; opérateurs de machines et de procédés industriels dans la transformation des aliments et des boissons; bouchers et découpeurs de viande industriels; travailleurs des usines de transformation du poisson; échantillonneurs et trieurs dans la transformation des aliments et des boissons; manœuvres dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac, et manœuvres dans la transformation du poisson.